

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Direction départementale
des territoires
Service aménagement, risques
Cellule planification

Affaire suivie par Marie Agnès Lafont
tél. : 04 50 33 77 13
marie-agnes.lafont@haute-savoie.gouv.fr

**Commission départementale de préservation des espaces
naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF)**

du 10 janvier 2018

**Avis sur le projet de PLU de la commune d'Entremont, au
titre des articles L.153-17, L.151-12 et 13 du code de
l'urbanisme**

Vu le projet du PLU d'Entremont arrêté et réceptionné,
Vu le rapport d'instruction de la DDT présenté en séance, le 10/01/2018 aux membres de la CDPENAF,
Vu les échanges intervenus lors de ladite séance,

Considérant que, à La Pesse, les parcelles situées à l'est et au sud de la zone UHh sont en discontinuité au regard de la loi montagne,

Considérant que, aux Devets, la parcelle 1665, classée UHhl, est actuellement exploitée, et que l'ensemble des parcelles situées à l'est de la route de La Cellaz sont également en discontinuité au regard de la loi montagne,

A l'unanimité des membres présents, la CDPENAF émet un avis favorable, sous réserve que la commune classe en zone agricole :

- à La Pesse, les parcelles situées à l'est et au sud de la zone Uhh,
- aux Devets, les parcelles de la zone UHhl situées à l'est de la route de La Cellaz.

Le Préfet,

Pierre LAMBERT